

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 3 juin 2024

**N° 2024/057 - DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Le 3 juin 2024 à 19h30, les membres du Conseil municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de M. Jean-Pierre BARNAUD, Maire, au nombre de 28, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 24 mai 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal pour la présente séance, Monsieur Brice CHATEL, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions et les a accepté(e)s.

Etaient présents :

M. Jean-Pierre BARNAUD Maire.

M. Jacques DRIESCH, M. Didier TREMOUREUX , M. Didier STHOREZ, Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE, M. Brice CHATEL, Mme Félicia BOISNE-NOC, M. Pierre-Alexandre BAUX, Maires-adjoints.

M. Jean-Louis POUJOL, M. Jean-François FABRE, M. Richard DELLA-MUSSIA, M. Jean-Jacques LE TARNEC, Mme Martine LERFEL, M. Denis FASANARO, Mme Christophe SIGNORET, Mme Sophie LE MONNIER, Mme Christiane CORNU, Mme Véronique GLOVER, Mme Teresa LOSSO, M. Hamza MOKHTARI, M. Mickaël ASSOUS , Mme Annie BOUDEVILLAIN, Mme Marie-Christine DIRRINGER, M. Jean-Luc DOUBLET, Mme Orianne LOUAIL, M. Emmanuel PUPPO, Mme Laurence GRANDJEAN, M. Yahne BECKET MOUCKOLAS, Conseillers municipaux.

Etaient représentés :

Mme Anne-Marie VIALATOUX, pouvoir à M. Didier TREMOUREUX
Mme Christine COURTOIS, pouvoir à Mme Annie PELLET-SCHIFFRINE
Mme Françoise TROUVILLE, pouvoir à M. Jean-Pierre BARNAUD
Mme Nathalie PAOLUCCI, pouvoir à M. Jacques DRIESCH
Mme Samira GUERROUMI, pouvoir à M. Hamza MOKHTARI

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des Conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Membres composant le Conseil Municipal ... :	33
Membres en exercice	33
Membres présents	28
Membres excusés et représentés	5
Membre absent non représenté	0

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 9.1
Numéro : 094-219400199-20240603- Imc113105-DE-1-1
Date réception : 7 juin 2024

OBJET : DÉCISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après examen et délibéré,

PREND ACTE des décisions prises par Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Maire en vertu de la délibération du Conseil municipal n°2020/007 du 05 juillet 2020 modifiée par les délibérations n°2021/056 du 04 mai 2021 et n°2021/099 du 28 septembre 2021, et n°2024/003 du 29 février 2024, portant délégation au Maire pour la durée du mandat d'une partie de ses attributions, en application des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales ainsi qu'il suit :

Décision n°2024/025 du 26 février 2024

Convention d'occupation de logement communal entre la Ville de Chennevières-sur-Marne et Madame Gianna BARRU

Décision n°2024/026 du 06 mars 2024

Contrat de cession des droits de représentation avec la Compagnie ANANSI pour le spectacle « Diplomates » le 24 mai 2024

Décision n°2024/027 du 06 mars 2024

Contrat avec la Société DESMAREZ pour l'entretien et le contrôle annuel des installations PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) dans les établissements scolaires de Chennevières-sur-Marne (94430)

Décision n°2024/028 du 08 mars 2024

Approbation de l'avenant n°2 au marché Travaux d'aménagement du Fort de Champigny – Phase 2 – Lot n°5 : Electricité-Plomberie

Décision n°2024/029 du 08 mars 2024

Approbation de la désignation de trois candidats à présenter une offre et à négocier dans la procédure avec négociation pour le recrutement du maître d'œuvre pour la réhabilitation du Fort de Champigny

Décision n°2024/030 du 08 mars 2024

Exercice du droit de préemption sur la parcelle cadastrée section AK n°15 sise 24 avenue de Coeuilly

Décision n°2024/031 du 18 mars 2024

Adhésion 2024 à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL)

Décision n°2024/032 du 18 mars 2024

Convention de mise à disposition de salles avec l'association Trois petits chats

Décision n°2024/033 du 18 mars 2024

Convention de partenariat avec Carrefour Pince-Vent pour la chasse aux œufs 2024

Décision n°2024/034 du 18 mars 2024

Convention « Atelier initiation aux échecs » à destination des écoles élémentaires dispensé par l'association Centre Omnisports de Chennevières

Décision n°2024/035 du 18 mars 2024

Contrat d'emplacement d'un foodtruck « Atelier Pizza»

Décision n°2024/036 du 18 mars 2024

Convention de partenariat avec le Comptoir de Mathilde pour la chasse aux œufs 2024

Décision n°2024/037 du 18 mars 2024
Droit de préemption urbain au 12 février 2024

Décision n°2024/038 du 18 mars 2024
Droit de préemption urbain au 13 février 2024

Décision n°2024/039 du 18 mars 2024
Approbation de l'avenant n°M21006 élagage et abattage des arbres de la commune

Décision n°2024/040 du 21 mars 2024
Convention de mise à disposition des installations du théâtre Roger Lafaille

Décision n°2024/041 du 21 mars 2024
Demande de subvention au titre de la modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse

Décision n°2024/042 du 21 mars 2024
Convention de partenariat avec la société Métro pour la manifestation « Chasse aux œufs »

Décision n°2024/043 du 20 mars 2024
Modification des tarifs d'occupation du domaine publics et droits de voirie

Décision n°2024/044 du 26 février 2024
Convention d'occupation de logement communal entre la Ville de Chennevières-sur-Marne et Madame Gianna Barru

Décision n°2024/045 du 21 mars 2024
Contrat de cession de droits d'exploitation avec la société DSLZ concernant l'abécédaire de Boris Vian et Lucienne Vernay

Décision n°2024/046 du 26 mars 2024
Approbation du contrat AMO assurances pour le renouvellement des marchés d'assurance de la commune

Décision n°2024/047 du 26 mars 2024
Avenant à la convention fixant les tarifs – vacances de printemps 2024

Décision n°2024/048 du 26 mars 2024
Droit de préemption urbain du 19 février 2024

Décision n°2024/049 du 29 mars 2024
Avenant n°4 convention de mise à disposition d'équipements avec le Centre Omnisports de Chennevières – Saison 2023/2024

Décision n°2024/050 du 05 avril 2024
Convention de mise à disposition de locaux et d'intervention de l'association « Les Francas) sur l'école les Hauts de Chennevières 11 rue Clément Ader à Chennevières-sur-Marne pour l'organisation d'une formation BAFA

Décision n°2024/051 du 05 avril 2024
Convention de mise à disposition d'une salle pour la Croix Rouge unité locales Pince-Vent

Décision n°2024/052 du 05 avril 2024
Accueil et hébergement en pension complète de jeunes âgés de 6/7 ans du Club Noé à l'espace sources en Corrèze du 15 au 19 juillet 2024 selon devis n°2112 et réservation n°3200 di 07 mars 2024

Décision n°2024/053 du 05 avril 2024

Accueil de jeunes du Club Noé au lac de Treignac du 16 au 18 juillet 2024 pour diverses animations à la station sports nature Vézère-Monédières selon devis de réservation n°DEV 00000027 du 08 mars 2024

Décision n°2024/054 du 05 avril 2024

Accueil d'un séjour jeunesse pour les jeunes du Club Noé au domaine de la dune à Arcachon du 02 au 09 août 2024 selon le devis de réservation n°39008 du 20 mars 2024 de la Ville de Bordeaux

Décision n°2024/055 du 05 avril 2024

Accueil et hébergement d'un séjour jeunesse pour les jeunes du Club Noé au « AJ Génération Europe Youth Hostel » à Brussels du 16 au 19 août 2024, selon la réservation n°MS1659 et facture n°377 du 25 mars 2024

Décision n°2024/056 du 18 avril 2024

Attribution du marché « location de défibrillateurs automatiques externe »

Décision n°2024/057 du 18 avril 2024

Convention d'occupation de logement communal entre la Ville de Chennevières-sur-Marne et Monsieur Laurent BIANCHI

Décision n°2024/058 du 22 avril 2024

Contrat de prestations « Les Petits Plus » pour le concert swing together du 7 juin 2024

Décision n°2024/059 du 23 avril 2024

Allocation et diffusion de billets pour les jeux olympiques et paralympiques – Convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et la Commune

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits Pour extrait certifié conforme

Certifié Exécutoire par le Maire compte tenu de la réception en Préfecture le 7 juin 2024 et de l'affichage le 10 juin 2024

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

Le Maire,



Jean-Pierre BARNAUD

La présente délibération, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Melun ou d'un recours gracieux auprès de la Commune de Chennevières-sur-Marne.